

Séance du 14 avril 2026

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Président, Mr JUMEL Pascal

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

Mme CAVET Brigitte, Mme de BONNAY-LE THUC Patricia, M. DELALONDRE Frédéric, Mme DOUCERAIN Anne-Marie, M. JUMEL Pascal, Mme MARC Marie-France, Mme TOUTAIN Colette, Mme VERGER Nathalie, Mme WILCZYNSKI Marie-Lucile

Procuration(s) :

Etal(en)t absent(s) :

Date de la convocation
03 avril 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
03 avril 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme CAVET Brigitte

15 avril 2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

et publication du

réuni sous la présidence de Monsieur Pascal JUMEL,

15 avril 2026

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 4 924,95

Recettes : 4 924,95

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 4 924,95 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 4 924,95 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Président du CCAS et le(s) secrétaire(s) de

~~Présence~~ l'extract certifié conforme.

Fait à Saint Pierre de Bailleul

Le Président du CCAS JUMEL Pascal

le(s) secrétaire(s) de séance